

CHALLENGE CUBE.S

LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME LAURÉAT DU CONCOURS CUBE.S 2020/2021



Le Département de la Charente-Maritime est lauréat du concours CUBE.S de la promotion 2020/2021, jeudi 31 mars Caroline Aloé, Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation et des Collèges a reçu le prix de la meilleure grappe* qui récompense les établissements scolaires ayant fait les économies d'énergie les plus importantes mais également les plus belles initiatives collectives comme le meilleur événement, la meilleure animation générale du challenge et la meilleure intégration au programme pédagogique !

*Groupe de collèges participants

Le Challenge CUBE.S (Climat Usages, Bâtiments, Établissements d'Enseignement Scolaire), proposé par l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) et le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) est une démarche d'optimisation énergétique.

RAPPEL CONTEXTE

La loi ELAN (loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018, impose au secteur tertiaire une réduction de la consommation d'énergie d'au moins 40% d'ici 2030.

Afin d'atteindre cet objectif, le Challenge Cube.S propose d'agir en premier lieu sur des actions dites à "faible investissement" en mobilisant les bons usages, en optimisant le réglage des installations techniques et en sensibilisant les élèves aux économies d'énergie.

ORGANISATION ET CALENDRIER

Ce Challenge démarre sur une formule "concours" pendant une année. Les économies d'énergie sont calculées à partir d'une situation de référence. Le Challenge se poursuit et les progrès continuent d'être mesurés pendant quatre années.

Le dispositif permet aux collectivités et aux établissements scolaires de bénéficier de prestations de formations, d'animations et de réunions collectives pour le renforcement de leur action pédagogique et de sensibilisation. Des matériels pédagogiques à destination des établissements "kits établissements" et des élèves "kits ambassadeurs" sont également mis à disposition.

- **Les kits établissements** contiennent des caméras thermiques pour détecter les déperditions de chaleur et des wattmètres pour calculer la consommation des appareils électriques.
- **Les kits ambassadeurs** contiennent un cahier de l'ambassadeur de l'énergie "à la maison" pour réaliser un diagnostic simple et faire le point sur les bons gestes à adopter, un thermomètre "accroche-porte" indiquant les températures recommandées dans chaque pièce, un joint d'isolation.

LE CONCOURS

L'année de concours se clôture par une remise de prix distinguant les établissements selon :

- **Plusieurs catégories** : collèges, lycées, meilleurs établissements par grande région, meilleure diminution des gaz à effet de serre, meilleure grappe.
- **Plusieurs thématiques** : meilleure animation, meilleur programme éducatif, meilleur évènement.
- Edition 2020-2021

2020/2021, LES 6 COLLÈGES QUI ONT PARTICIPÉ AU CHALLENGE ET GAGNÉ LE CONCOURS :

- Le collège "Les Vieilles Vignes" à Cozes : 378 élèves.
- Le collège "Beauregard" à La Rochelle : 772 élèves.
- Le collège "Fernand Garandeau" à La Tremblade : 488 élèves.
- Le collège "Jean Hay" à Marennes : 458 élèves.
- Le collège "Didier Daurat" à Mirambeau : 254 élèves.
- Le collège "Maurice Chastang" à Saint-Genis de Saintonge : 335 élèves.

Les collèges Beauregard et Fernand Garandeau ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé : Organisation d'évènements, diagnostic, aide à la constitution d'équipe relais, assistance au volet éducatif.

Exemples d'actions menées par les six collèges de l'édition 2020/2021 :

Présentation des kits ambassadeurs, conception de clips vidéo ou réalisation d'émissions de radio pour présenter le challenge, organisation d'ateliers de sensibilisation et de mesures des déperditions thermiques, visite de la chaufferie, concours d'affiches, participation à un Escape Game mené par le CEREMA ...

2022-2023, 6 NOUVEAUX COLLÈGES DÉJÀ INSCRITS :

- Le collège "Maurice Calmel" à Marans.
- Le collège "de la Tour" à Montguyon.
- **Le collège "Robert Cellerier" à Saint-Savinien.**
- Le collège "René Caillié" à Saintes.
- Le collège "Marcel Pagnol" à Tonnay-Boutonne.
- Le collège "Joliot Curie " à Tonnay-Charente.

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 500 établissements inscrits au niveau national et 45 collectivités engagées (2020/2021).
- Résultats annoncés : 12 % d'économie d'énergie en moyenne.
- Une année en mode "concours".
- 4 années de suivi des consommations énergétiques.
- 6 collèges publics inscrits dans notre département pour l'édition 2020-2021 / 6 nouveaux collèges inscrits pour l'édition 2022 -2023 (Coût inscription = 1000€/collège).
- 1 kit établissement par collège.
- 300 kits ambassadeurs par collège soit 1 800 kits distribués aux élèves des 6 collèges publics participants de l'édition 2020-2021.